



COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

Avril 2026

DATES IMPORTANTES

- 3 avril : Congé férié (Vendredi saint)
- 6 avril : Congé férié (Lundi de Pâques)
- 8 avril : Vaccination 4^e année (AM)
- 27 avril : Journée pédagogique annulée (journée de classe)

HORAIRE DE L'ÉCOLE

8 h 10 à 11 h 35 et 13 h 05 à 15 h 30

Attention !!

Surveillance aux entrées dans la cour de
8 h à 8 h 10 et 12 h 55 à 13 h 05

Récréations 9 h 17 à 9 h 32 et 10 h 17 à 10 h 32

Dîner 11 h 40 à 13 h 05

Récréations 14 h 12 à 14 h 27

Prendre note que les journées pédagogiques du 27 avril 2026 et du 19 mai 2026 sont annulées en raison de la fermeture des écoles du 11 et du 12 mars 2026.

PAIEMENT DES EFFETS SCOLAIRES

Malgré quatre rappels, nous constatons qu'il reste encore des soldes de compte d'effets scolaires impayés.

Nous vous rappelons que le solde doit être payé en totalité avant la date de la dernière sortie de l'année afin que votre enfant puisse y participer. Aucune exception ne sera accordée. Les élèves dont le compte ne sera pas réglé ne pourront pas participer à la sortie. Ils devront toutefois se présenter à l'école selon l'horaire pour une journée d'école régulière.

La fin de l'année scolaire approche à grands pas, et il est essentiel que tous les états de compte des effets scolaires ainsi que les frais du service de garde soient acquittés dans les prochaines semaines.

Nous vous remercions de bien vouloir effectuer le paiement dans les plus brefs délais. Pour toute question ou pour discuter de votre situation, n'hésitez pas à communiquer avec le secrétariat.

VACCINATION 4^e ANNÉE

Ce message est pour vous rappeler que la vaccination pour les 4^e année aura lieu le 8 avril 2026 en avant-midi.

Veillez-vous assurer que votre enfant porte un chandail à manches courtes et lui remettre son carnet de vaccination si vous ne l'avez pas déjà fait.

BOÎTE À LUNCH

Nous vous rappelons l'importance de favoriser une **saine alimentation dans les boîtes à lunch**. Nous remarquons la présence fréquente d'aliments comme des chips, bonbons ou chocolats, qui devraient demeurer occasionnels.

Nous vous invitons à privilégier des choix nutritifs contribuant à la **concentration et au bien-être des élèves**.

Merci de votre collaboration.

INVITATION : CONFÉRENCE SUR LE SOMMEIL

Une conférence sur le sommeil sera donnée le lundi 13 avril de 18 h 30 à 20 h 30 au gymnase de l'école Madeleine-Brousseau. Vous devez vous inscrire en cliquant sur le lien suivant :

[Conférence sur le sommeil](#)

L'information est également disponible sur le site web de l'école Sainte-Marie.

INVITATION : JOURNÉE-PARENTS « LES DÉFIS DE LA FIN D'ANNÉE SCOLAIRE »

En cliquant sur le lien suivant vous aurez la possibilité de vous inscrire à cette conférence. Les informations sont également disponibles sur le site web de l'école.

[Inscription "Journée-Parents" - 7 conférences gratuites - 11 avril 2026](#)

SUGGESTIONS DE LA BIBLIOTHÉCAIRE

En cliquant sur le lien suivant, vous trouverez des suggestions de lecture pour les enfants.

L'information se trouve également sur le site web de l'école. Bonne lecture.

[Suggestions de livres](#)

HABILLEMENT DES ÉLÈVES

À ce temps-ci de l'année, les températures sont changeantes. Puisque les enfants sortent aux récréations et durant l'heure du dîner, prévoyez des vêtements adaptés à la météo du jour. Merci de prévoir des vêtements de rechange dans le sac de votre enfant en cas de neige ou de pluie. Ceci vous évitera des déplacements en cours de journée.

Pour vous aider à choisir les vêtements appropriés à la température, prenez connaissance du thermomètre vestimentaire en cliquant sur le lien suivant :

[Thermometre-vestimentaire](#)

TIRE SUR LA NEIGE

Le 26 mars dernier, les élèves de l'école ont eu la chance de se sucrer le bec avec de la tire sur la neige. Merci aux bénévoles pour ce beau moment.



Horaire de la session d'examen du Ministère juin 2026

Les élèves de 4^e année et de 6^e année auront à passer des épreuves obligatoires sanctionnées par le ministère de l'Éducation. Nous vous faisons parvenir les dates afin de vous assurer que votre enfant sera présent à l'école. Les dates sont **prescrites par le Ministère et ne peuvent pas être déplacées**.

En conséquence, la participation à une sortie éducative, à un voyage ainsi qu'à une activité sportive ou culturelle, par exemple, ne saurait justifier une absence à une épreuve ministérielle obligatoire.

Les seuls motifs pouvant justifier une absence à une épreuve ministérielle obligatoire sont une maladie sérieuse ou un accident de l'élève confirmé par une attestation médicale, le décès d'un proche parent et la convocation d'un tribunal.

Il est donc important de prendre note qu'un élève **absent sans justification autorisée par le Ministère se verra octroyer la note de zéro**. Par ailleurs, il faut souligner que les épreuves ministérielles obligatoires comptent pour 20 % dans le résultat final du bulletin.

Horaire de la session d'examens de juin 2026

- 4^e année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 3 et 4 juin 2026
- 4^e année : français écriture, les épreuves se tiendront les 8, 9 et 10 juin 2026
- 6^e année : français lecture, l'épreuve se tiendra les 1^{er} et 2 juin 2026
- 6^e année : français écriture, les épreuves se tiendront les 3 et 4 juin 2026
- 6^e année : mathématiques, les épreuves se tiendront les 9, 10 et 11 juin 2026

Bon mois d'avril